

GP Espoirs Laval

Laval –7-8 juin 2008

Communiqué #1

Avertissement à la coureuse suivante pour avoir utilisé un vélo différent lors de l'épreuve des jeux d'adresse et que cela n'avait pas influencé le classement de la Coupe du Québec (points au 10 premiers) :

Pee-Wee F #801 Noémie Armstrong D'Amos

Avertissement au coureur suivant pour avoir repassé la ligne d'arrivée après sa course dans le sens contraire de la course et ensuite être revenu passé la ligne dans le sens de la course.

Pee-Wee H #652 Simon Ouellet Proco (Tourcom)

Avertissement général à tous les coureurs : Encore une fois, plusieurs coureurs ont couru sans tenir leur guidon convenablement. Les deux mains doivent se trouver sur le guidon, les gaines de câble n'étant pas considéré comme faisant partie du guidon. Les commissaires ont le pouvoir de disqualifier un athlète qui ne tient pas son guidon convenablement, et ce, pour la sécurité des autres coureurs.

Avertissement général à tous les parents : Seul un représentant du club cycliste (entraîneur ou dirigeant du club) peut s'adresser aux commissaires concernant une demande, une plainte ou une erreur dans les résultats. Dans le cas d'un athlète indépendant, le parent est autorisé à le représenter. Toutes les demandes doivent être faites par écrit et remis au commissaire en chef de l'épreuve.

Le collège des commissaires